



# ABRACADA .. RAM



**RAM ITINERANT**  
Prémilhat, Quinssaines,  
Lignerolles, Teillet-Argenty,  
Lamaids

## Rubrique :

- Edito
- La slow éducation
- L'agenda des nounous 2021
- Dossier : Le nouveau guide "Covid -19 - Modes d'accueil des 0-3 ans du 25 septembre 2020
- Formation professionnelle "Accompagnement personnalisé"
- Café rencontre "les douces violences"
- Reprise des animations du RAM
- A vos agendas

## Edito

Le journal du RAM fait sa rentrée, avec un peu de retard, avec une nouvelle présentation, qui je l'espère vous plaira.

L'automne est de retour, tout comme les animations du RAM et celles proposées par le Centre Social de Saint Martinien.

Pour vous tenir informés des dernières manifestations, n'hésitez à consulter le site Internet <https://saintmartinien.centres-sociaux.fr/> et/ ou la nouvelle page Facebook du Centre social <https://www.facebook.com/Centre-Social-de-Saint-Martinien-107016511103776>

A très bientôt ...

**RAM Itinérant**  
2 Chemin Saint Pierre  
03410 PREMILHAT  
04 70 06 09 66  
[ram.premilhat@orange.fr](mailto:ram.premilhat@orange.fr)

# La slow éducation

La slow éducation ou la pédagogie de l'escargot est née dans les années 1980 en Espagne, aux Etats-Unis, au Canada, en Italie et au Brésil.

Cette pédagogie prend appui sur cette formule de Gaston Bachelard : "Tout apprentissage solide se nourrit de lenteur."

Nous retrouvons les 4 principes suivants dans ce courant :

- Apprendre à l'enfant à accepter le temps, les choses qui arrivent au moment juste, tout comme le rythme des saisons, des fêtes et de tout autre événement de la vie.
- Offrir le temps et l'espace dont l'enfant a besoin pour découvrir le monde.
- Laisser l'enfant prendre des risques. Il doit parfois échouer pour comprendre et apprendre.
- Laisser à l'enfant du temps libre pour qu'il puisse rêver, réfléchir, imaginer.

Ainsi, adapter cette pédagogie, c'est adopter une pédagogie lente, valoriser la "qualité" du temps, la recherche d'une vraie qualité de vie, trouver le temps juste pour chaque action, être à l'écoute des besoins de l'enfant et de son rythme sans jugement. C'est le développement de l'enfant qui rythme la journée et non l'inverse.

**Pour résumé, la slow éducation, c'est une pédagogie du temps qui peut se définir avec 4 mots clefs : le temps, le sens, la confiance, le respect.**

*Dans le prochain numéro, l'itinérance ludique*



## L'agenda des nounous 2021

Abracada ... Ram vous propose une commande groupée de l'agenda des nounous 2021 en format A4 (6 enfants).

Cet outil peut vous être pratique pour gérer sereinement les plannings des enfants que vous accueillez, un suivi des congés, les impôts, ...

La commande groupée vous permettra de réduire les frais de port et de bénéficier d'un tarif plus intéressant.

Vous avez jusqu'au 31 octobre pour le commander au 04 70 06 09 66 ou [rampremilhat@orange.fr](mailto:rampremilhat@orange.fr)

*Le Ram est à votre disposition pour tout renseignement*

# Dossier : Actualisation du Guide ministériel "COVID-19 - Mode d'accueil du jeune enfant"

*Cela fait une semaine qu'une version non définitive du guide ministériel COVID-19 - Modes d'accueil du jeune enfant circule sur Internet. Après d'ultimes validations, la version définitive et officielle est enfin disponible (notamment auprès du RAM "Abracada ... Ram").*

Le guide du 30 août 2020 a, donc été actualisé. Voici, ci-dessous, les éléments qui ont été modifiés.

1. Le port du masque de protection devient OBLIGATOIRE pour les professionnels de l'accueil du jeune enfant exerçant en structure (MAM, Eaje, ...) y compris en présence des enfants. Pour les assistantes maternelles, le port du masque de protection demeure NON OBLIGATOIRE en présence des enfants mais s'impose dans certaines circonstances : lors des interactions avec les parents, au RAM, lorsqu'un ou plusieurs enfants accueillis ont été identifiés comme à risque particulier, si le professionnel est une personne à risque, ...  
*(article 36 du décret du 10 juillet 2020)*

2. La durée des mesures d'isolement des cas confirmés et des personnes à risque est harmonisée à 7 jours.

3. La définition des contacts à risque évolue pour tenir compte des spécificités épidémiologiques des collectifs de jeunes enfants.

4. Les signes évocateurs de la COVID-19

## Chez l'enfant

Infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre ou les manifestations cliniques suivantes :

- asthénie inexplicquée (fatigue générale)
- myalgies inexplicquées (douleurs musculaires)
- céphalées (maux de tête) en dehors d'une pathologie migraine connue
- anosmie ou hyposmie sans rhinite associée (perte de l'odorat sans obstruction nasale)
- agueusie ou dysgueusie (perte de goût)
- altération de l'état général (fatigue inexplicquée apathie somnolence)
- diarrhée
- fièvre isolée chez l'enfant de moins de 3 mois

**Attention** : Les rhinites seules ne sont pas considérées comme des signes évocateurs de la COVID-19.

**L'enfant présentant plusieurs ou l'un de ces signes évocateurs ne peut être accueilli ou confié à l'assistante maternelle. Sauf, en cas d'urgence, il est recommandé de consulter un médecin lorsque l'enfant demeure symptomatique au bout de 3 jours.**

**Lorsque les symptômes évocateurs de la COVID-19 durent moins de 3 jours ou lorsque le médecin consulté n'a pas identifié l'enfant comme "cas possible" , l'enfant peut être à nouveau accueilli.**

Voici les éléments qui n'ont pas changé depuis le guide ministériel du 30 août et qui sont toujours applicable, notamment :

- Le port du masque est OBLIGATOIRE pour les parents à l'intérieur des structures et au domicile de l'assistante maternelle ainsi que lors de toutes interactions.
- Les employeurs sont invités à constituer des stocks de masque grand public pour 10 semaines d'activités.  
Pour les assistantes maternelles ayant plusieurs employeurs, il est recommandé que le professionnel comptabilise les heures de chacun et établisse au prorata de cette répartition la part que chaque employeur doit fournir ou financer et communique ces informations aux différents employeurs en toute transparence.
- La réadmission d'un enfant n'est plus conditionnée à la présentation d'une attestation médicale. Une attestation sur l'honneur des parents peut être produit et demandé par le professionnel.
- Il faut conserver au quotidien une attention renforcée au niveau des gestes barrières.
- L'hygiène des locaux et du matériel doit continuer à faire l'objet d'une forte attention.

### **Que faire face à l'apparition de symptômes de la COVID-19 chez un enfant ?**

#### Si les symptômes apparaissent en dehors du temps d'accueil :

- Prévenir l'assistante maternelle
- Ne pas confier l'enfant à l'assistante maternelle
- Consulter un médecin au bout de 3 jours si les symptômes persistent ou en cas d'urgence

#### Si les symptômes apparaissent pendant le temps d'accueil :

- Avertir les parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant
- Isoler l'enfant et lui accorder une attention renforcée, le rassurer, ...
- Contacter le 15 en cas d'urgence
- Placer tous les effets personnels de l'enfant dans un sac plastique étanche
- Les parents s'engagent à consulter au bout de 3 jours si les symptômes persistent ou en cas d'urgence
- A tenir informés l'assistante maternelle de l'évolution de la situation de l'enfant

Dans l'attente du diagnostic, l'accueil des autres enfants se poursuit avec une application rigoureuse des gestes barrières.

## **Que faire face à l'apparition de symptômes de la COVID-19 chez l'assistante maternelle ?**

Si les symptômes apparaissent en dehors du temps d'accueil :

- Informer immédiatement ses employeurs
- Ne pas accueillir les enfants
- Consulter un médecin au bout de 3 jours si les symptômes persistent ou en cas d'urgence

Si les symptômes apparaissent pendant le temps d'accueil :

- Porter un masque chirurgical
- Préserver autant que possible une distance d'1 mètre vis à vis des enfants dont il a la charge
- Prévenir immédiatement les parents pour qu'ils viennent chercher immédiatement leur enfant
- Consulter un médecin au bout de 3 jours si les symptômes persistent ou en cas d'urgence

## **Que faire si c'est un membre du foyer de l'enfant qui a des symptômes évocateurs, en attendant l'avis et les consignes du médecin consulté :**

Le professionnel peut continuer à accueillir l'enfant en appliquant rigoureusement les mesures barrières et le masque (de préférence de type chirurgical)

**Dans tous les cas, dès qu'un cas de COVID-19 est confirmé, il faut :**

- **ALERTER**
- **IDENTIFIER LES CONTACTS A RISQUE : liste complète des personnes "contacts à risque potentiel" + leurs coordonnées**
- **NETTOYER ET DESINFECTER**

# La formation professionnelle "Accompagnement personnalisé"



Abracada ... Ram, en partenariat avec l'organisme de formation CFPPA de la Creuse, vous propose une formation "Accompagnement personnalisé" sur 3 samedis de 9h à 17h dans les locaux du RAM à Prémilhat. La première date est fixée au 5 décembre, deux autres dates seront programmées en janvier et février 2021 entre les stagiaires et l'organisme de formation.

Cette formation rémunérée a pour objectif de :

- Connaître la notion de handicap, ses spécificités et ses évolutions.
- Proposer un accompagnement adapté aux besoins de la personne en situation de handicap.

Il reste de la place, n'hésitez à vous inscrire, dès à présent et avant le 16 octobre impérativement auprès du RAM au 04 70 06 09 66 ou [ram.premilhat@orange.fr](mailto:ram.premilhat@orange.fr)

*Le Ram est à votre disposition pour tout renseignement*

**Abracada ... Ram vous invite le :**  
**samedi 21 novembre**  
de 9h30 à 11h30  
dans les locaux du RAM  
**à un café rencontre**  
**autour des "Douces Violences"**

*animé par Cindy DURNEZ-MAHEUX, RAM*

**Ensemble, nous réfléchirons à cet**  
**oxymore que représente**  
**"les douces violences"**

*(de quoi s'agit-il ? Comment les repérer ? Comment y remédier ? Sont quelques unes des questions que nous nous poserons ...*

Inscriptions et Renseignements  
auprès du RAM



# La reprise des animations du RAM



Abracada ... Ram propose aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle et / ou de leur parent, grand-parent, ... des animations sur les communes de Prémilhat, Quinssaines, Lignerolles et Teillet-Argenty.

Durant ces matinées, les enfants peuvent s'amuser dans un espace dédié pour eux où ils pourront évoluer en toute sécurité parmi les jeux et activités proposées.

Ces animations permettent à l'enfant :

- De rencontrer d'autres enfants et adultes
- Découvrir et participer à différentes activités pour favoriser son développement
- Se préparer à la vie en collectivité et notamment à l'école au travers d'une socialisation douce et progressive.

Afin d'assurer un bon fonctionnement des temps d'animation, l'inscription aux animations est OBLIGATOIRE au 04 70 06 09 66 ou [ram.premilhat@orange.fr](mailto:ram.premilhat@orange.fr)

## A Teillet-Argenty

de 9h30 à 11h00, les vendredis :

**6 novembre** "*Découverte des sens et du mouvement*"

**20 novembre** "*L'hiver*"

**4 décembre** "*La valise aux histoires et aux comptines*"

## A Quinssaines

de 9h30 à 11h00, les mardis :

**10 novembre** "*Découverte des sens et du mouvement*"

**24 novembre** "*L'hiver*"

**8 décembre** "*La valise aux histoires et aux comptines*"

## A Lignerolles

de 9h30 à 11h00, les jeudis :

**12 novembre** "*Découverte des sens et du mouvement*"

**26 novembre** "*L'hiver*"

**10 décembre** "*La valise aux histoires et aux comptines*"

## A Prémilhat

de 9h30 à 11h00, les vendredis :

**13 novembre** "*Découverte des sens et du mouvement*"

**27 novembre** "*L'hiver*"

**11 décembre** "*La valise aux histoires et aux comptines*"

# A vos agendas ...



**Centre Social**  
Saint Martinien

## ATELIER D'ART FLORAL

**Samedi 24 octobre 2020**  
**De 10h00 à 11h30**  
**Centre social de Saint Martinien**

*Venez réaliser un « Me Jack »*  
Atelier à 4 mains  
Binôme enfant/adulte  
6-8 ans  
Pour adulte et enfant  
à partir de 9 ans  
En individuel  
5€ adhérent  
10€ non adhérent

*Animé par Mme Céline GREGOIRE  
des Ateliers Muscaris*

Places limitées Réservations auprès du centre social du 1er au 9 octobre 2020  
Service Animation Mme Catherine Furet : 04 70 51 10 73  
ou [service.anim.cs@orange.fr](mailto:service.anim.cs@orange.fr)

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

## Le RAM pendant les vacances de la Toussaint

est ouvert pour des permanences sur rendez-vous uniquement les samedis 24 et 31 octobre et le mardi 27 octobre.

En télé travail le reste des deux semaines, je suis à votre disposition par mail.

## Permanence au RAM

Chemin Saint Pierre, PREMILHAT  
Le samedi de 9h00 à 12h30  
sur rendez-vous  
04 70 06 09 66

[ram.premilhat@orange.fr](mailto:ram.premilhat@orange.fr)  
<http://saintmartinien.centres-sociaux.fr>  
Facebook : Centre Social Saint Martinien